



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

Mandat du comité - Formulaire de proposition de création de Comité de la COING

approuvé par l'Assemblée générale le 10 Avril 2024

<p>1. Nom du nouveau Comité proposé :</p> <p>« Les ONG en tant que défenseurs de l'égalité des genres et des droits des femmes »</p>
<p>2. Nom de l'auteur.e de la proposition :</p> <p>Co-présidentes : Anita Schnetzer-Spranger et Bettina Hahne</p>
<p>3. L'OING que vous représentez : ZONTA International, Soroptimist International d'Europe</p>
<p>4. Votre adresse électronique schnetzer-spranger@gmx.de, bettina.hahne@fastmail.fm</p>
<p>5. Résumé de l'objectif du Comité : (pas plus de 100 mots)</p> <p>L'égalité entre les femmes et les hommes est une question de droits humains et un élément central de la protection des droits des femmes. Il s'agit d'un objectif politique important du Conseil de l'Europe (CdE) et d'une question transversale.</p> <p>L'objectif du Comité est de contribuer à l'intégration de la dimension de genre et de faire connaître les conventions et les standards du Conseil de l'Europe en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et de droits des femmes aux membres du Comité, aux membres de la CINGO et à la société civile.</p> <p>Le comité considère l'avancement de l'égalité entre les femmes et les hommes comme une tâche commune à tous et à chacun et cherche à joindre ses forces à celles des autres comités de la CINGO pour observer la perspective de genre dans les résultats de la Conférence des OING.</p>
<p>6. Date de la proposition : le 4 Mars 2024</p>
<p>7. Souhaitez-vous confier un nouveau mandat ou un mandat modifié à un Comité existant ? Oui</p> <p>Si oui, quel est le nom actuel du Comité ?</p> <p>Les ONG en tant que défenseurs de l'égalité des genres et des droits des femmes</p>
<p>8. Président.e de Comité proposé.e - Nom, OING et adresse électronique</p>

Co-présidente Bettina Hahne, Soroptimist International Europe,
bettina.hahne@fastmail.fm

Co-présidente Anita Schnetzer-Spranger, ZONTA International, schnetzer-spranger@gmx.de

Vice-président.e/président.e adjoint.e proposé.e - Nom, OING et adresse électronique
(le cas échéant)

- 9. Chaque nouveau Comité doit comprendre des membres avec au moins 5 chefs de délégation d'OING différentes de la COING et doit compter au moins 7 membres au total. Veuillez indiquer ci-dessous les noms et le rôle des représentant.e.s des OING et des expert.e.s ne relevant pas de la COING qui composent la nouveau Comité.**

Chefs de Délégation:

1. Anita Schnetzer-Spranger, ZI
2. Herminio Correa, IPA
3. Emmanuel Jacob, EUROMIL
4. Teresa Gerns, FAFCE
5. Henk Baars, EN-RE
6. Almut Bühling, FCEM
7. Anne-Marie Schott, EFECW

Membres du comité:

1. Anita Schnetzer-Spranger, ZI
2. Bettina Hahne, SIE
3. Teresa Gerns, FAFCE
4. Hugo Charles Castelli Eyre, EN-RE
5. Sara Pilia, EURODOC
6. Herminio Correa, IPA
7. Antonia Montanus, WWPEN
8. Anne-Marie Schott, EFECW

- 10. Tous les Comités de la COING doivent être liés et contribuer au travail d'au moins un axe de travail important au sein du Conseil de l'Europe. A quel.s Comité.s du Conseil de l'Europe ou à quelle.s autre.s activité.s votre Comité contribuera-t-il principalement ?**

Secrétariat du mécanisme de suivi de la Convention d'Istanbul, GREVIO, GEC, Comité pour l'égalité, Secteur jeunesse du CdE, Comité européen des droits sociaux, Charte sociale européenne.

- 11. Comment les nouveaux membres peuvent-ils se renseigner sur le Comité et sur comment le rejoindre ?**

Le comité se concentre sur l'égalité des genres et les droits des femmes. Les OING qui s'intéressent à ces objectifs, que ce soit en priorité ou par le biais de sujets transversaux, sont les bienvenues.

La page web du comité donne un aperçu des buts et objectifs du comité :

<https://www.coe.int/fr/web/ingo/ngos-as-advocates-for-gender-equality-and-women-s-rights>

Adresses de contact : bettina.hahne@fastmail.fm, schnetzer-spranger@gmx.de,
sara.pilia@eurodoc.net

12. Veuillez résumer comment le nouveau Comité contribue et fait progresser les priorités et l'influence de COING et de la société civile au sein du Conseil de l'Europe ? (pas plus de 200 mots)

D'une manière générale, le Comité cherche à contribuer à des sujets de valeur ayant un impact sur le CdE.

1. Sensibilisation et éducation aux stéréotypes de genre et au sexisme, conformément au document CM/REC (2019)1 sur la prévention et la lutte contre le sexisme. Formation des membres des OING / de la société civile sur cet outil le plus important du CdE pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et la discrimination, qui lie des mesures concrètes à la Convention d'Istanbul. Champs d'application : Publicité et médias, emploi, secteur de la justice, éducation, sports. Objectif de la commission : promouvoir des méthodes de lutte contre le sexisme.

2. Élaborer sur la question de savoir comment impliquer les hommes et les garçons pour changer les rôles, les comportements et les attitudes socialement construits. Comment intégrer les auteurs de violences pour prévenir d'autres violences. Objectif du comité : apporter une contribution précieuse à l'un des thèmes prioritaires du GEC. Étude approfondie du rôle des hommes et des garçons dans les politiques d'égalité entre les femmes et les hommes.

3. Les droits sexuels et reproductifs sont inscrits dans la législation sur les droits humains et constituent une condition préalable essentielle à l'égalité entre les femmes et les hommes. Objectif du comité : étudier les instruments et les normes du Conseil de l'Europe dans ce domaine et la manière dont ils contribuent au bien-être des femmes. Soutenir les ONG dans leurs prises de position, en leur fournissant un outil.

4. Sur le lieu de travail, les femmes sont toujours confrontées à la discrimination pour cause de grossesse, connue sous le nom de "mobbing maternel". En outre, les femmes se heurtent à des obstacles pour trouver un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Objectif du comité : évaluer les obstacles et identifier les solutions possibles en collaboration avec les organes du Conseil de l'Europe.

13. Veuillez fournir un aperçu des priorités du plan de travail du nouveau Comité pour la première année (avril 2024 - mars 2025).

Thème/domaine de travail prioritaire du Conseil de l'Europe et/ou de la COING	Objectif.s du Comité	Résumé des activités prévues avril - octobre 2024	Résumé des activités prévues novembre 2024 - mars 2025
---	----------------------	---	--

<p>1. Stéréotypes de genre et sexisme. CM/REC sur la prévention et la lutte contre le sexisme</p>	<p>Sensibilisation et éducation aux stéréotypes de genre et au sexisme. Promouvoir des méthodes de lutte contre le sexisme</p>	<p>Former les membres du Comité à la Recommandation et relier les mesures à la Convention d'Istanbul</p>	<p>Définir les champs d'application et les domaines de préoccupation, trouver une coopération avec d'autres comités de la Conférence des OING, aborder les stéréotypes et le sexisme dans leurs domaines.</p>
<p>2. Comment impliquer les hommes et les garçons pour changer les rôles, les comportements et les attitudes socialement construits. Le rôle des agresseurs dans la prévention de la violence à l'égard des femmes.</p>	<p>Apporter une contribution précieuse à l'un des thèmes prioritaires du GEC, à savoir le rôle des hommes et des garçons dans les politiques d'égalité entre les femmes et les hommes pour lutter contre la violence à l'égard des femmes. Étude approfondie.</p>	<p>Évaluer l'étude du GEC "La place des hommes et des garçons dans les droits des femmes". Faire le lien avec le GEC.</p>	<p>En lien avec le secrétariat de la Convention d'Istanbul et le GREVIO, évaluer les activités des ONG dans ce domaine.</p>
<p>3. Droits sexuels et reproductifs selon les normes du CdE (conventions, recommandations, etc.)</p>	<p>Développer un outil pour les ONG afin de les soutenir dans leurs prises de position en dehors des lois nationales.</p>	<p>Explorer les instruments du CdE.</p>	<p>Chercher à coopérer avec des comités de la Conférence des OING et les organes du Conseil de l'Europe partageant les mêmes idées.</p>
<p>4. Les femmes sur le lieu de travail. Évaluation des pratiques discriminatoires fondées sur la grossesse et d'autres obstacles. Identification de solutions.</p>	<p>Sensibilisation au "mobbing maternel" en tant que discrimination grave. Établir des liens avec des organismes du CdE partageant les mêmes idées et travaillant dans le domaine des femmes et de l'égalité des chances au travail. Adapter les instruments et les standards du Conseil de l'Europe aux besoins des femmes/mères qui travaillent. Collaboration avec la</p>	<p>Collaboration avec la Charte sociale européenne et le Comité pour l'égalité, en vue d'une réunion de haut niveau en été. Planification d'un événement avec le secteur de la jeunesse. Présenter les initiatives/directives de la Commission européenne sur ces sujets dans un document.</p>	<p>Événement parallèle lors de la session d'octobre de l'APCE sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Inviter la Charte sociale européenne à la Conférence des OING pour sensibiliser à la question des femmes et de l'égalité des chances sur le lieu de travail.</p>

	commission des droits sociaux de la Conférence des OING		
5			
6			

14. Y a-t-il autre chose que vous aimeriez partager avec les membres de la COING et/ou la Commission permanente de la COING ?